

7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'IRM du Pelvis.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen, vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, de même que le médecin ayant demandé l'examen ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Groupe hospitalier Pellegrin

Pôle imagerie médicale

**Service de radiologie et d'imagerie anténatale
de la femme et de l'enfant (Pellegrin)**

Adresse courriel : sec-imageriefemme@chu-bordeaux.fr

Tél. 05 57 82 21 67 - Fax 05 57 82 00 32



IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE DU PELVIS

Madame,

Votre médecin vous a proposé un examen IRM. Cet acte doit être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est important que vous renseigniez le questionnaire IRM que vous avez reçu avec votre convocation. Il permet de détecter des contre-indications éventuelles à l'examen (cf. chapitre 5).

Ce système d'exploration permet de réaliser des images en coupe du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.

L'IRM n'utilise pas les rayons X.

Les examens IRM sont non irradiants car ils utilisent des champs magnétiques (aimants) et des ondes de radiofréquence. Il n'a jamais été décrit de conséquences particulières pour l'homme.

Madame, Attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

L'IRM pourrait être alors reportée.

1. Nature de l'acte

Le mot magnétique indique que l'appareil est constitué d'un aimant. Le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence (comme celles de la radio) pour faire vibrer les molécules d'eau composant les tissus de votre corps et fabriquer des images.

Des antennes sont posées à proximité de la partie du corps à analyser. Il est alors possible de fabriquer des images. Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'IRM que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter la thérapeutique.

Refuser l'examen est sans conséquence pour votre état de santé immédiat, mais peut retarder votre prise en charge, ou entraîner une prise en charge inadaptée ou non optimale.

3. Déroulement de l'acte

Pour la réalisation de l'examen, il vous sera demandé de vous déshabiller et de porter une blouse. Vous retirerez tout objet métallique (bijoux, barrettes, montres...). Des casiers fermés sont à votre disposition pour stocker vos effets personnels. Les manipulateurs vérifieront avec vous les éventuelles contre-indications à l'examen, en lisant **le questionnaire IRM** que vous avez préalablement rempli et signé.

Ensuite, vous serez installée dans un tunnel ouvert des deux côtés. Le manipulateur est situé près de vous juste de l'autre côté de la vitre. Il peut communiquer avec vous grâce à un micro. Des techniques de relaxations peuvent vous être proposées afin que l'examen se déroule sereinement pour vous. Cet examen dure en moyenne 30 minutes. Votre coopération est indispensable.

Dans certains cas, nous vous dirons, à l'aide du micro, comment respirer.

Cet examen est bruyant lors de la réalisation des images. Vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un tam-tam. Un casque ou des bouchons d'oreilles vous seront donnés afin d'atténuer ce bruit.

L'examen nécessitera **l'injection d'un médicament qui diminuera vos mouvements abdominaux** afin d'obtenir un examen de meilleure qualité. Une injection d'un produit de contraste gadoliné pourrait également être nécessaire.

En fonction de l'indication et sur prescription du radiologue responsable de la vacation, **vous pourrez être amenée à vous injecter du gel d'échographie dans votre vagin et/ou votre rectum à l'aide d'une seringue**. L'objectif étant de pouvoir délimiter correctement certains organes et faciliter l'interprétation des images. Une protection sera disposée sur la table d'examen, vous serez isolée et à l'abri des regards. En cas de difficultés, notre équipe sera à votre disposition.

4. Bénéfices escomptés

Cet acte permet de répondre à la question diagnostique que se pose votre médecin et ainsi proposer le traitement le plus adapté.

Les premiers résultats vous seront communiqués oralement à la fin de l'examen par le radiologue responsable. Le compte rendu définitif et les images seront envoyés au médecin ayant demandé l'examen. Un double du compte-rendu peut vous être adressé sur votre demande

5. Risques, incidents et complications

- Tout corps étranger métallique ou contenant du fer constitue un danger potentiel (risque de brûlures, de blessure).

Par ailleurs, pour tous les DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTES ACTIFS (pile cardiaque/pacemaker, défibrillateur automatique compatibles IRM, pompe à perfusion implantable active, implant mammaire etc...) une prise en charge spécifique de ce matériel avant et juste après l'examen devra être réalisée le jour de votre examen.

Il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise de rendez-vous et au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

- L'examen peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base de gadolinium. D'éventuelles manifestations allergiques banales sont possibles (urticaire). De très graves réactions pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

Il a été décrit des cas exceptionnels de fibrose tissulaire appelée "fibrose néphrogénique systémique" après l'injection de certains produits de contraste à base de Gadolinium chez des patients porteurs d'une insuffisance rénale sévère.

Lors de l'injection au point de ponction, peut se former un petit hématome qui se résorbera spontanément en quelques jours. Il peut arriver également une fuite du produit sous la peau. Cette complication est rare et pourrait nécessiter un traitement local (glace) avec surveillance.

6. Contraintes préalables à l'acte

Avant l'examen :

- ☐ **Remplissez le questionnaire IRM** permettant de signaler si vous êtes porteuse d'un DMI, susceptible d'être enceinte, si vous avez un terrain allergique (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments ...). Une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire. **Contactez-nous avant l'examen uniquement en cas de réponse positive.**
- ☐ Retirer en amont vos piercings
- ☐ Apporter une protection hygiénique
- ☐ Signaler l'existence d'un éventuel antécédent de maladie rénale